

L'aménagement forestier d'un site où l'accroissement de la biodiversité constitue un objectif prioritaire : Le domaine des Aresquiers (Hérault)

par Laurèns MARSOL (1) et Hubert RAUZIER (2)

Le domaine des Aresquiers, propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, constitue une des très rares avancées forestières au sein des étangs salés du Languedoc. Cette position lui confère des caractéristiques remarquables telles que :

- un aspect paysager exceptionnel d'îlot forestier au milieu des étangs, accrochant le regard dans un espace sans relief marqué, et où l'élément "arbre" n'est peu ou pas présent ;

- la présence d'un écotone constitué par la zone de combat entre l'écosystème halophile et l'écosystème forestier, particulièrement favorable à la présence d'espèces remarquables, et à la biodiversité en général.

Compte tenu de son statut d'espace naturel protégé, la priorité de l'aménagement forestier a donc été de favoriser la biodiversité, par le biais de la conservation et de la création de milieux diversifiés et des niches écologiques qu'ils induisent.

Accroissement de la biodiversité par conservation active des habitats des espèces animales et végétales remarquables des milieux ouverts

Les anciennes parcelles agricoles jadis cultivées en vigne ou fauchées accueillent nombre d'espèces herba-

cées ou ligneuses basses héliophiles tant annuelles que pérennes riches en espèces protégées (*Ononis mitissima* L., *Trifolium spumosum* L., *Peucedanum officinale* L.). Le traitement de ces espaces devra contribuer à maintenir ouvert ces milieux par destruction des arbres ou régénération issus de colonisation, puis entretien par pâturage raisonné.

Les garrigues ouvertes de type cistaie présentent elles aussi des espèces remarquables (*Iris spuria* L. ssp. *mari-tima*, *Cytinus hypocistis* L. ssp. *clusii* Nyman...). Ces formations étant caractéristiques des états transitoires de la dynamique forestière, elles seront périodiquement rajeunies par un léger gyrobrotoyage ou un feu contrôlé.

Une mare d'eau douce avec une végétation très intéressante (*Cressa cretica* L., etc.) sera entretenue par fau cardage d'une scirpaie envahissante

et pâturage très léger.

Enfin, la sansouire et ses abords de prés salés, riches en végétaux halophiles rares et protégés (*Limonium pl. sp.*) seront gérés par un pâturage extensif ainsi qu'une interdiction de circuler et une mise en défend par temps humide.

Accroissement de la biodiversité par une sylviculture appropriée des peuplements forestiers

Le but poursuivi est de transformer des peuplements quasi-équiens avec de forts risques de chablis et un étage dominant monospécifique, en peuplements irréguliers et mélangés, riches en habitats naturels diversifiés.

Pour cela, des coupes mixtes de régénération et sanitaires seront réalisées de manière à ce que la totalité de la surface forestière soit parcourue en une cinquantaine d'année. Selon la potentialité de la station, une essence-objectif à long terme a été désignée (le chêne-vert ou le chêne blanc), et le forestier fera évoluer le peuplement en gérant le mélange d'essences. Le mode de traitement sera le jardinage par bouquet, la taille du bouquet (de quelques dizaines de m² à un quart d'hectare au



Photo 1 : L'étang d'Ingril aux Aresquiers : la richesse de cette zone provient du contact entre un plan d'eau salée et une végétation typiquement méditerranéenne

Photo D.A.

(1) I.A.R.E.

Parc scientifique Agropolis 2 - 2196 Bd de la Lironde Bât. 3 34980 Montferrier-sur-Lez

(2) O.N.F. 2 Bd Maréchal Leclerc BP 474 34505 Béziers cedex

maximum) étant importante pour obtenir la régénération préférentielle d'espèces héliophiles ou plus tolérantes au couvert. Lors des premiers martelages pour coupe, qui interviendront tous les dix à quinze ans après inventaire, l'ouverture du peuplement sera conduite par marquage pour coupe de la plupart des pins blancs (*Pinus halepensis* Miller), et conservation des quelques semenciers de chênes, d'essences d'accompagnement (*Phillyrea* pl. sp. L., *Pistacia* pl. sp. L., *Fraxinus ornus*, L., *Arbutus unedo* L., *Sorbus domestica* L., *Laurus nobilis* L., *Acer campestre* L., *Cotinus coggyria* Scop., etc.) ou d'espèces à conserver malgré leur statut de pionnier (*Pinus pinaster* Aiton, *Pinus pinea* L...), de manière à obtenir préférentiellement leur régénération.

Afin de garantir l'imbrication du plus grand nombre de niches écologiques possibles, la taille des bouquets passant en coupe sera variée, et la dimension des clairières issues de ces coupes déterminera la régénération de telle ou telle espèce en fonction de son référendum d'éclairement. Lors d'une coupe, on effectuera les dégagements, dépressions et éclaircies nécessaires en même temps, pour retrouver l'état initial irrégulier.

De plus, quelques arbres morts de très gros diamètre seront maintenus debout à raison d'un par hectare environ, si possible hors de portée du public pour éviter les accidents dus aux chablis de vieillesse (objectif : perchoir pour rapaces, maintien des chaînes alimentaires induites par les saproxylophages).

Contribution à la conservation de la diversité génétique sur le plan régional : classement d'un peuplement de pin blanc du littoral languedocien

La biodiversité génétique n'a pas été oubliée puisqu'un peuplement classé a été retenu dans l'aménagement de manière à pourvoir les pépinières en graines de qualité connue.

L.M., H.R.

L'appréciation d'un paysage dépend éminemment de l'aspect subjectif et sentimental. Un paysage suburbain peut être «beau» pour peu que l'on sache bien le lire, et à l'inverse, un paysage «naturel» peut être difficile à décrypter s'il y a eu de nombreuses interventions différentes, sans logique d'ensemble. En ce qui concerne le site des Aresquiers, des objectifs très nombreux sont assignés à une aire de faible étendue. La lecture de ce petit espace risque d'être trop complexe, voire même impossible. En fait, une étude paysagère a été effectuée afin que les pelouses offrent des vues particulières sur l'étang. Le promeneur a une vision paysagère vers l'extérieur lorsqu'il est à l'intérieur du boisement car des «trouées surprises» ont été aménagées pour la vue.

Quelle évolution des paysages sommes-nous en mesure d'attendre ? En fait, l'appréciation d'un paysage est statique, inféodée à une date particulière, alors que la végétation (et la diversité biologique) est en perpétuelle dynamique. A ce titre, il semble intéressant d'entretenir ou de recréer une mosaïque de vues paysagères, comme c'est le cas pour les Aresquiers. Il ne faudrait en effet surtout pas figer systématiquement un paysage dans un état. Par définition, il évolue, ainsi que son appréciation qui dépend de facteurs culturels, médiatiques, de critères scientifiques... Dans certains cas exceptionnels, il peut être utile de préserver artificiellement un paysage, en fonction d'un objectif précis, comme l'attrait touristique. L'exemple est donné d'une zone des gorges du Verdon, qui est un site très rocheux, sauvage, où l'impact humain est infime, si ce n'est qu'il existe quelques îlots cultivés. Ces îlots se referment aujourd'hui alors qu'ils font la qualité de cet espace grandiose où l'on sent la prédominance de la Nature. Le gestionnaire est tenté d'intervenir légèrement et de conserver ce paysage.

Lorsque nous apprécions l'importance de la biodiversité dans la constitution d'un paysage, nous évoquons surtout la richesse en espèces végétales supérieures (phanérogamiques). Nous

sommes obligés de nous fixer des descripteurs de la biodiversité, qui constituent des portes d'entrée pour appréhender cette notion complexe. Ceux-ci dépendent du cadre spatio-temporel que l'on considère. Le paysage est déterminé par le niveau d'espace auquel on se place. Il est nécessaire pour le gestionnaire et le paysagiste de définir ce qu'il veut faire, à quel niveau, pour quel objectif. L'exemple des Aresquiers est particulièrement démonstratif.

Une dernière remarque concerne l'accueil du public. L'intervention de L. MARSOL décrit une gestion qui vise à conserver un paysage mais aussi la biodiversité. Or les zones gérées par le Conservatoire du Littoral sont en général très fréquentées par les touristes. Quelles adaptations particulières sont mises en place pour faire face à une forte pression touristique ? Le gestionnaire a, dans cet exemple, délibérément affecté une parcelle au bord de l'étang à l'accueil du public. Celle-ci, située directement à la vue du promeneur et du baigneur, est traitée comme un parc et le forestier s'efforce de limiter les risques de chablis. Des dégâts sont notés : piétinement, cueillette, feux de camp. Par ailleurs, le domaine est très bien desservi par des pistes, principales voies de cheminement du public qui s'en écarte peu. La gestion forestière consiste à rendre les pistes praticables et sûres, sans risque de chablis.

Les quatre interventions qui suivent concernent la prise en compte de la biodiversité dans la gestion de la faune et du gibier.

Patrick VIDAL, Patrick BAYLE et Eric VIDAL : gestion de la faune et de la flore des îles marseillaises.

Michel IMBERT : gestion des habitats en faveur du Tétras-Lyre dans la forêt domaniale du Vercors (Drôme).

Patrick BOUSSIEUX : les G.I.C. : un outil pour l'ouverture des milieux.

Xavier TEISSERENC : le Larzac méridional aménagé par les chasseurs.